

transformait petit à petit, avec le cours des événements et au contact des hommes, jusqu'au jour où Monseigneur Guibert lui imposa son caractère religieux définitif, et l'Assemblée des représentants son caractère national.

* *

J'ai communiqué les pages que l'on vient de lire à un très grand nombre de personnes ; j'ai fait toutes les rectifications de détail qui m'ont été demandées ; il m'a paru juste que l'on sût comment le grand chrétien qui a osé faire ce vœu et l'appeler le Vœu National a lutté pour l'amener à bien, et, si j'ai parlé de ma propre collaboration, c'est que cela m'a paru nécessaire pour expliquer les faits et me permettre de les affirmer. Jamais je n'oublierai la douce et aimable condescendance de M. Legentil, ni, non plus, la paternelle et touchante affection du vénérable archevêque, dont le grand cœur et l'admirable sagesse ont été cause du succès.

H. Rohault de Fleury
Secrétaire du Comité du Vœu National.

Ajoutons quelques détails sur la construction du monument même. À l'heure actuelle, les dépenses ont atteint TRENTE MILLIONS DE FRANCS (6 MILLIONS DE DOLLARS) couverts entièrement par les souscriptions et les dons des particuliers ou communautés religieuses. Le principal mode de souscription est l'inscription des noms et prénoms ou d'un vœu du donateur sur une pierre choisie par lui.

Il y en a de trois espèces : les pierres de taille cachées, 120 francs ; et les pierres apparentes, 300 francs, donnent droit à cinq initiales gravées *mais non en vue* : les claveaux, qui donnent, pour 500 francs, le droit à deux initiales gravées sur la face extérieure ; et enfin des pierres de 1.000 francs avec inscription complète, *en vue*.

Les Tuiles : 500 francs.

Les Piliers et les Colonnes. — Il y a des colonnes depuis 1.000 jusqu'à 5.000 francs et des piliers depuis 5.000 francs jusqu'à 100.000 francs, des tympans, des bandeaux, etc. Ces